

XIXème CONFERENCE INTERNATIONALE DE CODATA

La Société de l'Information :
de nouveaux horizons pour la Science

Berlin, 7-10 Novembre 2004

**LE LIBRE ACCES POUR TOUS :
UNE ÉTAPE REQUISE POUR ALLER VERS UNE SOCIÉTÉ DE LA
CONNAISSANCE ET DES SAVOIRS PARTAGÉS**

*Intervention de S.E.Monsieur Adama SAMASSEKOU
Président de l'Académie Africaine des Langues
Président du PrepCom de la phase de Genève du SMSI
Ancien Ministre de l'Education du Mali*

Berlin, le 10 novembre 2004

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Je tiens d'abord à remercier Dr. Krishan Lal, les Présidents John Rumble et Andreas Oberweis, ainsi que les organisateurs de cet important événement, en particulier Madame Kathleen Cass, pour m'avoir invité à Berlin, à cette 19^{ème} Conférence de CODATA, afin de mettre en exergue la problématique du partage des connaissances et des stratégies de développement. Dr. Krishan Lal m'a aimablement demandé de venir ici, parmi vous, suite à notre discussion lors de la Conférence : "Des pas vers la mise en oeuvre de la Déclaration de Berlin pour le Libre Accès à la Connaissance en Sciences exactes, Sciences de la vie, Sciences humaines et sociales" qui s'est tenue à Genève en Mai 2004 au CERN.

Cette réunion, à laquelle j'ai été invité par le Prof. Jurgen Renn, de l'Institut Max Planck, membre du Groupe de Travail de la Société Civile sur l'Information Scientifique, dans le cadre du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI), et au cours de laquelle le CERN a signé la Déclaration de Berlin, a constitué pour moi une illustration vivante de la mise en oeuvre des recommandations du SMSI en faveur du Libre Accès. Suite à cette conférence, j'ai décidé de faire du Libre Accès une question d'une haute importance, car c'est une voie qui s'inscrit dans la perspective du partage des savoirs auquel je tiens beaucoup. C'est pour cette raison, que j'ai choisi d'aborder cette question, aujourd'hui, avec vous, après avoir l'avoir quelque peu approfondie au cours d'échanges et de discussions qui ont mieux éclairé le non-spécialiste que je suis.

L'espoir que je nourris et qui est partagé par toutes les femmes et tous hommes de savoir du "Sud", est que cet élan de solidarité humaine s'amplifie, et que la présente réunion, ici à Berlin, haut-lieu de la culture philosophique européenne, soit l'occasion d'un pas de plus dans la bonne direction, celle d'une Société de la Connaissance et des Savoirs Partagés, une société inclusive où la solidarité humaine constituera l'un des fondements du développement économique durable, seule chance de survie à long terme de tous les peuples de notre planète. C'est dire donc que les enjeux sont importants.

La première phase du Sommet Mondial sur la Société de l' Information a constitué une avancée majeure. Non seulement le rôle central de la Science a été clairement identifié, mais aussi pour la première fois dans l'histoire des Sommets des Nations Unies, l'importance du Libre Accès à l'information scientifique a été reconnue, grâce, il faut le souligner, aux actions persévérantes du Groupe de Travail de la Société Civile. La recommandation 28 de la Déclaration de Principe est particulièrement significative :

« Nous nous efforçons de promouvoir un accès universel, avec égalité des chances, pour tous, aux connaissances scientifiques, ainsi que la création et la diffusion des informations scientifiques et techniques, y compris les initiatives entreprises en vue d'assurer un libre accès aux publications scientifiques ».

Les recommandations du Plan d'Action sont toutes aussi significatives : par exemple dans le paragraphe C3 *L'accès à l'information et au savoir, alinéa 10 i)) : « Les initiatives destinées à faciliter l'accès, notamment l'accès gratuit ou à des conditions abordables, aux revues et ouvrages en libre accès, ainsi qu'à des archives d'information scientifiques ouvertes devraient être encouragées ».*

L'information scientifique comprend non seulement la littérature scientifique mais aussi les données brutes ou fondamentales.

Le problème de l'accès aux données scientifiques brutes ou fondamentales doit être distingué de celui de l'accès à la littérature scientifique. Cette distinction est appropriée dans le cadre de cette Conférence organisée par le Comité sur les Données pour la Science et la Technologie (CODATA) dont je salue ici le remarquable travail, au quotidien, des membres, ainsi que la contribution au processus du SMSI.

Il nous paraît aujourd'hui opportun de nous positionner clairement par rapport au libre accès aux données concernant le génome humain tout comme à celles relatives à l'eau, ce bien commun de l'humanité. En d'autres termes, n'est-il pas naturel et logique que les articles qui expliquent ou commentent ces données soient librement accessibles à tous ? Ainsi, la logique ne voudrait-elle pas que les articles scientifiques révèlent de façon plus explicite les données scientifiques sur lesquelles ils sont basés ?

Notre position en la matière est sans équivoque : le fait de rendre les données numériques accessibles permettrait une meilleure expertise entre pairs tout en offrant à d'autres scientifiques, qui ne sont pas en mesure de reproduire les mêmes expériences ou les mêmes calculs, la possibilité de participer de manière inclusive et en pleine reconnaissance bien entendu des travaux antérieurs, à la dynamique mondiale de la recherche.

C'est dire donc que le libre accès, aussi bien aux données brutes qu'aux articles scientifiques, devra être garanti à tous, dès lors que ces données et les informations scientifiques révélées dans ces articles sont, comme cela est très souvent le cas, le résultat de travaux de recherche financés par des fonds publics ou philanthropiques.

Le citoyen lambda pourrait se demander pourquoi. A la vérité, l'accès au savoir scientifique et technique est dans une situation paradoxale. Dans le terme scientifique, il faut entendre aussi les sciences humaines et sociales. Mon propos concerne aussi l'ensemble des oeuvres produites par des Universitaires ou des Chercheurs de toute discipline dans le cadre de leurs fonctions professionnelles ou bénévoles.

De plus en plus de journaux de la presse quotidienne, qui doivent payer les journalistes qui produisent leurs contenus, disposent d'une édition en ligne en libre accès. Ceci peut apparaître comme une évolution normale et inéluctable des médias. Cependant, il est ignoré, tant du grand public que de nombreux décideurs politiques, que pour accéder en ligne à la grande majorité des journaux scientifiques, il faut souscrire des abonnements que seules les riches institutions des pays riches peuvent s'offrir, alors même qu'un grand nombre d'auteurs scientifiques font don de leurs articles aux revues.

Cette situation est d'autant plus surprenante que le standard HTML a été mis au point au CERN initialement pour la communication entre chercheurs, et que la genèse de l'Internet a été gérée par le monde scientifique.

Pour mieux appréhender cette situation, détaillons un peu le processus de la publication scientifique que chacun ici connaît bien. Le chercheur soumet le compte rendu de ses travaux de recherche au comité éditorial d'un journal, qui envoie le manuscrit pour être apprécié par d'autres scientifiques. Ensuite si l'appréciation est favorable, l'équipe du journal formate l'article et le publie. Les experts effectuent leurs tâches gratuitement, les éditeurs sont la plupart peu ou pas rémunérés. Le coût de la publication en ligne est très faible, et le coût d'impression n'a pas cessé de diminuer. Paradoxalement, les prix des abonnements aux revues scientifiques, eux, n'ont pas cessé de croître comme le dénoncent les bibliothécaires. Il n'est donc pas étonnant que les grands organes de publication de journaux scientifiques fassent des bénéfices considérables.

Qui donc paye la facture ? Toute la société. Non seulement la communauté scientifique qui doit racheter ce qu'elle donne gratuitement, mais aussi tout le secteur privé et associatif qui aurait dû pouvoir bénéficier gratuitement de cette aide des pouvoirs publics et institutions philanthropiques.

Pourquoi cette situation devrait-elle perdurer ? L'inertie de l'Histoire n'en serait-elle pas responsable ?

Heureusement, un mouvement existe, un mouvement dans le vrai sens de l'Histoire : le mouvement pour le «libre accès» qui est représenté durant le SMSI par le groupe de travail sur l'Information Scientifique, et qui propose différentes solutions pour sortir au plus vite de cette situation. Ce mouvement actuellement très actif recueille des sympathisants de plus en plus nombreux tant dans la communauté scientifique que chez les institutions de financement.

Une première solution ne consisterait-elle pas à promouvoir des journaux où les auteurs contribuent aux frais de publication et dont le contenu serait gratuitement disponible pour tous sur la Toile ? On peut également envisager des journaux en libre accès situés dans les pays émergents dont les frais de publication seront faibles. On peut aussi préconiser des revues en libre accès, sans frais de publication, et qui seraient subventionnées ou mises en oeuvre par des organismes nationaux et internationaux. Une autre solution, non exclusive des autres, serait, comme le prônent certains, d'accéder, dans des archives ouvertes, aux preprints ou aux reprints des articles publiés dans des revues avec souscription. Cependant, cette stratégie dépend de l'autorisation et des conditions des revues et des auteurs.

Il est clair que les scientifiques financièrement désavantagés, luttant pour leur survie intellectuelle, ne peuvent pas et ne doivent pas accepter d'être considérés comme des chercheurs de seconde zone et n'avoir l'accès gratuit uniquement qu'à des archives vieilles de six mois. Des politiques plus inclusives et plus innovantes devraient et pourraient être mises en oeuvre.

Des gouvernements viennent de prendre récemment conscience du problème et ont déclenché diverses enquêtes, par exemple au Royaume Uni et dans l'Union Européenne. Je lance un appel à toutes les sociétés savantes dont les objectifs philanthropiques ne sauraient être pleinement atteints si elles ne rendent pas disponibles à tous les contenus mêmes qui leur sont gratuitement donnés. Elles devraient fournir les meilleurs efforts afin de trouver d'autres ressources financières que la vente de revues, et qui soient moins dommageables pour la société toute entière.

**Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,**

Abordons à présent l'aspect économique dans son ensemble.

Le Libre Accès est une condition essentielle de l'évolution vers une société des savoirs partagés, et ce n'est pas une préoccupation uniquement d'ordre intellectuel ou philosophique, car les conséquences du système actuel sont tout simplement dramatiques, voire tragiques.

Le système actuel va à l'encontre des efforts de tous les gouvernements, quels qu'ils soient et où qu'ils soient, pour renforcer leurs économies, et qui, partout, vacillent en ce début du troisième millénaire.

Malgré les gros efforts financiers fournis par beaucoup de gouvernements pour soutenir la recherche, dans l'espoir de stimuler la croissance économique et de créer des emplois, les résultats restent encore insignifiants.

La Recherche produit de l' Information, et cependant cette information financée pour le bien public mondial, n'est pas disponible auprès de tous les acteurs économiques: grandes et petites entreprises, associations et entrepreneurs innovants, inventeurs potentiels...

En des termes économiques, l'effet multiplicateur Keynesien est sérieusement amorti, et les dépenses publiques jouent un rôle beaucoup moins efficace que prévu.

Le système actuel, s'il devait perdurer, serait une sorte de rente forcée ou de péage sur l'information scientifique, et constituerait aussi en quelque sorte une contribution forcée de la part de toutes les entreprises privées innovantes dont les chercheurs font don eux aussi du contenu de leurs publications afin de participer à la communauté scientifique.

Dans les pays du « Sud », les dommages sont encore plus grands, car le coût d'accès à cette information payante devient un facteur annihilant, et on constate alors une fracture numérique au niveau des contenus, qui s'ajoute à la fracture numérique au niveau des moyens d'accès.

Dans nos pays en développement et notamment en Afrique, le phénomène de libre accès se pose déjà en termes de matériel et de logiciel. Car pour la plupart des populations d'Afrique non seulement les technologies de l'information ne sont pas encore comprises comme moyen de développement rapide, mais en plus elles ne constituent pas une priorité: la sensibilisation reste à faire.

En outre, au-delà des problèmes d'équipements auxquels il est toujours possible de faire face, comment concilier le concept de Libre Accès aux informations avec les notions culturelles de mesure et de rétention volontaire d'informations jugées sensibles et stratégiques? Cette approche qui consiste à fournir les données de façon parcimonieuse et seulement à une certaine catégorie de gens initiés fait partie encore des valeurs culturelles qui se maintiennent.

Une sage traditionnelle mandingue dit à peu près ceci : «Si je sais tout, si je dit tout, j'abîme tout».

Si la science est universelle, elle n'est pas universellement distribuée. Comment informer sans mesure tout en voulant informer avec mesure ?

En Afrique, le phénomène de Libre Accès pose, plus que partout ailleurs, un problème de valeurs, de morale et d'éthique, que nous avons aussi tous besoin d'intégrer dans cette nouvelle société en construction.

Mon propos n'est point de dire qu'en Afrique on ne peut parler de Libre Accès. Mon propos est d'attirer l'attention, afin que les mécanismes de transmission des savoirs soient revus et adaptés au monde actuel sans pour autant affecter les vraies valeurs du milieu. C'est justement une des raisons pour lesquelles il est important que l'accent soit mis sur la modernisation des médiums de transmission, c'est-à-dire sur les langues des acteurs concernés, véhicules des cultures et matrices de la science et des savoirs endogènes. Il y a là matière à promouvoir et développer une coopération sud-sud-nord qui serait très bénéfique à l'humanité toute entière.

**Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,**

Il ne s'agit plus d'une fracture, mais d'un abysse que des mesures conjoncturelles ne sauraient combler, il faut impérativement des réformes de structure.

Cet aspect économique aboutit inéluctablement à un drame humain, quand on considère que l'élite scientifique et intellectuelle de nombreux pays en développement doit s'expatrier à contrecœur, non pas séduite par des salaires supérieurs, mais simplement pour demeurer en un lieu où l'information, sang vital de leur recherche, est disponible. Sans le Libre Accès, il ne sera pas possible de freiner cette émigration désastreuse qu'est la fuite des cerveaux.

Les ravages ne sont pas uniquement d'ordre économique, car nos enfants qui étudient et leurs enseignants ne peuvent pas non plus accéder à ce savoir si indispensable. C'est une question d'éducation.

Un pont doit donc être dressé au plus vite au dessus du « fossé numérique » tant au niveau même de l'accès au contenu scientifique et technique qu'à celui des infrastructures de réseau.

**Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,**

En conclusion, je voudrais lancer, ici, à Berlin, dans cette ville historique, berceau de la Déclaration pour le Libre Accès d'Octobre 2003, à l'occasion de cette XIXème Conférence de CODATA dont le thème est un symbole très révélateur, un appel à tous les scientifiques et à tous les organismes scientifiques pour soutenir sans équivoque le Libre Accès, afin qu'à la session du SMSI à Tunis, en novembre 2005, des avancées significatives vers une Société de la Connaissance et des Savoirs Partagés puissent être communiquées et acceptées par tous les peuples du monde. Alors, nous ouvrirons véritablement de nouveaux horizons pour la Science, contribuant ainsi à la consolidation de la Paix dans le Monde.

Le Libre Accès pour Tous constitue à la fois une exigence intellectuelle, une nécessité économique et un devoir de solidarité humaine !

Que Dieu nous assiste dans cette noble et belle entreprise !

Je vous remercie de votre aimable attention.